

Le paysage réconcilié à la croisée des intérêts contradictoires

Autor(en): **Nabholz-Haidegger, Lili**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP**

Band (Jahr): - **(1994)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. Le paysage réconcilié à la croisée des intérêts contradictoires

En l'année de parution de ce rapport d'activité, la FSPAP fête son 25^e anniversaire. Comparée aux associations de l'économie, offices du tourisme, sociétés productrices d'énergie ou institutions d'améliorations foncières, la protection du paysage fait réellement figure de petit dernier, à qui il reste (ou restait) à s'imposer face aux grands.

Organisation privée, la FSPAP s'est efforcée dès sa création, malgré les difficultés rencontrées, de s'affirmer dans un contexte caractérisé par la collision d'intérêts contradictoires, et de favoriser un développement qui ne traiterait plus le paysage comme un article à jeter.

Lors de la première conférence de presse de la FSPAP, son président fondateur, feu le conseiller national Rudolf Schatz, décrivait notre activité en ces termes: «Il ne s'agit plus aujourd'hui de faire des déclarations générales en faveur de la protection de l'environnement et du paysage. Il s'agit de reconnaître les dangers, ici et maintenant, et d'agir en conséquence dans les cas concrets.» (trad.) 25 ans plus tard, nous pouvons affirmer sans exagération que la FSPAP demeure une organisation efficace, engagée, souple, qui n'a rien perdu de son dynamisme incisif et de sa pugnacité en dépit d'une activité usante. Dans de très nombreux cas précis, mais aussi sur le plan politique, nous avons fait valoir les intérêts du paysage, tout en sachant pertinemment qu'il n'est pas toujours possible de les imposer, surtout dans la situation politique et économique difficile du moment.

Gardons-nous cependant de trop d'autosatisfaction, nous risquerions de passer à côté de la réalité. Le film de ces 25 dernières années, projeté à vitesse accélérée, serait très choquant. Le spectateur, confronté à l'énormité de la destruction et de la dévaluation infligée à nos paysages en ce quart de siècle, serait atterré. Entre 1978 et 1989, on a bétonné en Suisse 2400 hectares de terrain, soit l'équivalent de 12 fois le lac de Morat, construit 12 fois 800 kilomètres de routes et de chemins forestiers ou agricoles, abattu 12 fois 320 hectares (nets) d'arbres fruitiers, enterré 12 fois 70 km de ruisseaux. Quant à la pollution du sol d'origine agricole et aux charges et contraintes imposées aux paysages naturels par les activités de loisirs, il n'est guère possible de les chiffrer globalement. Cette évolution met toujours plus gravement en danger les espèces animales et les plantes à fleurs, et montre à quel point nous sommes éloignés – en dépit de nos professions de foi et de nos efforts hélas trop ponctuels – d'un mode d'existence et de méthodes d'exploitation économique respectueux de la nature.

Pour que la nature et le paysage puissent s'attendre à des jours meilleurs, nous devons revoir l'ordre de nos priorités dans la pesée quotidienne des intérêts en présence, de manière à ce que les valeurs écologiques ne passent pas après toutes les autres, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Le caractère indispensable de la protection de la nature et du paysage doit s'évader des discours de fêtes et banquets, où il est actuellement cantonné; il s'agit de chiffrer le prix de notre patrimoine culturel sous l'égide de la transparence des coûts. La FSPAP est tenue de poursuivre son action en faveur de la protection du paysage, dont la pratique doit entrer dans les mœurs, et de montrer les voies qui permettent de réconcilier paysage et intérêts contradictoires. Nous nous réjouissons de votre aide dans la réalisation de cet objectif.

Lili Nabholz-Haidegger, conseillère nationale, présidente de la FSPAP